

GRAND DAXTHD



**RAPPORT
ANNUEL
2018**



SOMMAIRE

Définitions	4
-------------------	---

Introduction	10
--------------------	----

1. Compte rendu de déploiement.....12

1.1 Faits marquants.....	12
1.2 Contrats établis dans le cadre du déploiement.....	13
1.3 Moyens mis en œuvre dans le cadre du déploiement	16
1.4 Etat des lieux du déploiement à fin 2017	26

2. Compte rendu d'exploitation.....29

2.1 Tableau de bord de la disponibilité du Réseau	29
2.2 Liste mise à jour des ouvrages de la Convention.....	30
2.3 Inventaire quantitatif et qualitatif des biens de retour	30
2.4 Journal de bord relatif aux biens de reprise	30
2.5 Rapport sur les évènements intervenus sur le Réseau	30
2.6 Etat de réservation des capacités du Réseau mois par mois	31
2.7 Etat de la commercialisation par Services	31
2.8 Contrats signés avec les usagers des Réseaux.....	34
2.9 Liste des contrats signés avec des tiers qui ne sont pas usagers du Réseau, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat.....	35
2.10 Objectifs de commercialisation prévus pour l'année à venir	36

2.11 Présentation des évènements prévus dans l'année à venir et susceptibles d'affecter les services fournis par les usagers.....	38
2.12 Site Internet	39

3. Compte rendu financier 42

3.1 Données économiques relatives à l'année écoulée	42
3.2 Bilan, compte de résultat et tableau de financement retraçant l'ensemble des opérations afférentes à l'exécution de la Convention au cours de l'année écoulée, certifiés conformes par un Commissaire aux comptes et approuvés en Assemblée Générale	42
3.3 Plans prévisionnels de trésorerie de l'année suivante et comptes de résultats prévisionnels, actualisés au vu des réalisations passés	46
3.4 Rapports établis par les Commissaires aux comptes et situation de trésorerie à la fin de chaque mois.....	47
3.5 Liste des conventions ayant un objet financier passées avec des tiers.....	47
3.6 Tableau à jour des produits constatés d'avance	48
3.7 Tableaux d'amortissement des biens de retour, et, le cas échéant, des biens de reprise de la délégation, décomposition de ces amortissements et leur durée.....	48

Conclusion.....	49
------------------------	-----------

Liste des annexes.....	50
-------------------------------	-----------

DEFINITIONS

A

« **Adressable** » : un Logement Adressable est un Logement éligible à un raccordement via l'offre d'accès aux Lignes FTTH dans les conditions et les délais prévus dans le catalogue de Services, ainsi que les Logements en Immeuble FTTH pour lesquels le réseau horizontal à partir du Point de mutualisation est déployé et pour lesquels une Convention fibre n'a pas été signée et devra être conclue préalablement au raccordement.

« **ARCEP** » : L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, plus communément appelé ARCEP est une autorité administrative indépendante chargée depuis le 5 janvier 1997 de réguler les télécommunications et le secteur postal en France.

B

« **Boucle(s) Locale(s) Optique(s)** » ou « **FTTH** » : désigne la partie du Réseau de communications électroniques composée d'un Nœud de Raccordement Optique, des liens de collecte en Fibre Optique desservant les Points de Mutualisation qui lui sont rattachés et des Câblages FTTH desservant les sites Utilisateurs finals situés dans la Zone arrière de ces Points de Mutualisation.

C

« **Câblage Client Final** » : ensemble desservant un Logement FTTH composé :

- d'un câble d'une ou plusieurs Fibres Optiques installées entre le Point de Branchement optique (PBO) et un Point de Terminaison Optique (PTO).

« **Câblage de Sites** » : ensemble desservant un ou plusieurs sites FTTH composé :

- d'un Point de Mutualisation ;
- d'un ou plusieurs câbles de Fibres Optiques raccordant un Point de Mutualisation aux Points de Branchement Optiques (PBO) associés ;
- des Points de Branchement Optiques (PBO).

« **Câblage FTTH** » : ensemble composé d'un Câblage de Sites et de Câblages Clients finaux qui y sont Raccordés.

« **Chambre** » : infrastructure souterraine qui reçoit des fourreaux et permet de faire du tirage de câble, de l'adduction de parcelle, de bâtiment ou de local technique.

« **Client Final** » ou « **Utilisateur Final** » : désigne toute personne physique ou morale cliente d'un Opérateur Usager et qui ne fournit pas elle-même de réseaux de communications électroniques ou de Services de communications électroniques accessibles au public.

« **Colonne Montante** » : ensemble homogène, situé dans les parties privatives d'un Immeuble FTTH, desservant des Logements FTTH situés sur un ou plusieurs étages et constitué :

- d'un ou plusieurs câbles en Fibre Optique ;
- des PBO qui sont Raccordés aux câbles précités.

« **Convention** » ou « **Convention de Délégation de Service Public** » : désigne le contrat et ses annexes, ainsi que les avenants éventuels qui viendront les modifier.

« **Contrat GC RCA** » Contrat d'accès aux installations de Génie Civil d'Orange pour le Raccordement des Clients d'Affaires.

« **Contrat E. SAV** » Contrat Service Après-Vente

« **Contrat FCI** » Contrat sur le Frontal Commande Intégré.

« **Contrat LGC DPR** » Contrat de fourniture de Liaison de Génie Civil sur le Domaine Public Routier.

« **Convention Fibre** » : contrat établi entre l'Opérateur d'immeuble et un gestionnaire d'immeuble détaillant l'ensemble des modalités, notamment techniques et juridiques, relatives à l'installation, la gestion, l'entretien ou au remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique permettant de desservir un ou plusieurs Clients finaux dans un Immeuble FTTH.

« **Couvert(e)** » : Est considéré comme couverte tout Logement ou Local Professionnel traité ou pour lequel le GDTHD s'engage à répondre à une demande de raccordement selon les modalités définies en annexe 10.2.

D

« **Déléataire** » : désigne la société de projet Grand Dax Très Haut Débit (GDTHD).

F

« **FAI** » : Fournisseurs d'Accès à Internet, appelé plus communément Opérateurs. Le FAI ou Opérateur est un organisme exploitant un réseau de communications électroniques et fournissant ses services de connexion à un réseau de télécommunications au public. [Son statut est défini, et contrôlé, par l'ARCEP à travers l'article L32-15 du code des postes et communications électroniques.]

« **Fibre Optique** » : Technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet via un fil de silice, la transmission et la réception d'informations avec des débits quasi illimités.

« **FTTH** » : (Fiber to the Home) correspond au déploiement de la Fibre Optique jusque dans les logements des utilisateurs particuliers. Le FTTH permet de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre à la maison. A terme, sur la Communauté d'Agglomération de Dax, 30 000 logements seront dotés de la Fibre Optique à leur domicile.

« **FTTO** » : (Fiber To The Office) raccordement en Fibre Optique point à point entre un Nœud de Raccordement Réseau (NRA ou NRO) jusqu'au client final professionnel.

I

« **IP** » (Internet Protocole) : La téléphonie IP ou encore la monétique IP par exemple utilisent les flux internet pour fonctionner.

« **Immeuble FTTH** » : bâtiment ou ensemble de bâtiments pour lequel le Délégué a signé une Convention fibre avec le gestionnaire d'immeuble permettant l'installation d'un Câblage FTTH.

L

« **La CAGD** » ou « **le Grand Dax** » ou « **le Délégué** » : désigne la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, autorité délégante, organisatrice du service public de mise à disposition du Réseau de communications électroniques objet de la Convention.

« **Ligne FTTH** » : désigne la ligne continue de communications électroniques en Fibre Optique allant du Point de Mutualisation au PTO du Logement FTTH.

« **Logement** » ou « **Prise** » : logement ou local professionnel ou local à usage mixte d'un Client final situé dans un immeuble ou un pavillon.

« **Logement FTTH** » : logement ou local professionnel ou local à usage mixte du Client final situé dans un Site FTTH.

M

« **MAD PM** » : Mise à disposition des Points de Mutualisation aux opérateurs cofinanceurs ou loueurs du réseau afin de leur permettre de raccorder leur réseau de fibre optique au Point de mutualisation.

« **MAD Sites** » : Mise à disposition aux opérateurs cofinanceurs ou loueurs du réseau des points de branchement déployés et raccordés aux PMZ, afin de leur permettre de passer les commandes de fibres FTTH nécessaires aux raccordement des clients.

N

« **NRA ZO** » : Un Nœud de Raccordement d'Abonné Zone d'Ombre (NRA ZO), consiste à étendre la couverture géographique à partir du réseau cuivre historique d'Orange et ainsi d'apporter une montée en débit internet aux riverains.

« **Nœud de Raccordement Optique** » ou « **NRO** » : le Nœud de Raccordement Optique (NRO) est, dans un réseau de desserte optique FTTH, le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

O

« **Opérateur** » ou « **Opérateur de Communications Electroniques** » : désigne toute personne physique ou morale exploitant un réseau de communications électroniques ouvert au public ou fournissant au public un service de communications électroniques (*article L. 32-15° du Code des postes et des communications électroniques*).

« **Opérateur d'Immeuble (OI)** » : désigne un Opérateur FTTH ou toute personne qui installe un Câblage FTTH permettant d'offrir aux occupants de l'Immeuble FTTH un raccordement à très haut-débit en fibre optique. Un Opérateur d'Immeuble peut également avoir la qualité d'Opérateur commercial ; un Opérateur d'Immeuble n'est pas nécessairement un Opérateur au sens de la présente Convention.

« **Opérateur Commercial (OC)** » : désigne un Opérateur FTTH qui commercialise des services de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans un Site FTTH, et souhaite pour ce faire, accéder au réseau interne en fibre optique déployé par un Opérateur FTTH.

« **Opérateur FTTH** » : toute personne physique ou morale déclarée en vertu de l'article L. 33-1 du Code des Postes et des Communications Électroniques déployant et exploitant un réseau de communications électroniques très haut débit FTTH ouvert au public ou fournissant au public un service de communications électroniques à très haut débit FTTH.

P

« **Pavillon FTTH** » : bâtiment non soumis à la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, pour lequel le Délégué a installé une Ligne FTTH. Un Pavillon FTTH n'est pas un Immeuble FTTH.

« **PBO (Point de Branchement Optique)** » : équipement situé à l'extrémité du Câblage de sites ; il permet le raccordement du Logement FTTH au Câblage de sites installé dans le Site FTTH.

« **Plan de prévention** » : C'est un document qui est établi quand une entreprise fait appel à une entreprise extérieure pour effectuer des travaux qui comportent des risques. Il doit être finalisé avant le commencement des travaux. Il est obligatoire quand le nombre total des heures de

travaux représentent 400 heures sur une durée inférieure ou égale à 12 mois et dès lors que les travaux sont considérés comme dangereux.

« **Point de Mutualisation** » ou « **PM** » ou « **PMZ** » ou « **SRO** » : désigne le point d'extrémité d'une ou plusieurs lignes FTTH, situé à proximité d'un site FTTH, généralement sur le domaine public, auquel le Délégataire donne accès aux Usagers en vue de fournir des services de communications électroniques à très haut débit aux Clients finals.

« **PTO (Point de Terminaison Optique)** » : point de livraison du Câblage Client final situé dans le logement FTTH. Il est matérialisé par au moins une prise optique et fait partie du Câblage du Client final.

R.....

« **Raccordable** » : est considéré comme « raccordable » tout Logement ou local Adressable situé dans un immeuble pour lequel une Convention fibre a été signée et pour lequel le Câblage de site a été déployé. Dans le cas d'un Pavillon FTTH, tout pavillon dont le Câblage de site a été déployé est également considéré comme Raccordable. Le passage du statut « Raccordable » à « Raccordé » est à mettre en relation avec l'existence ou la préexistence d'un contrat entre le Délégataire et un Usager FTTH pour assurer la fourniture d'un Service à très haut débit sur le site de l'Utilisateur final. Pour les sites objet de la mission 1, est considéré comme « Raccordable » tout site à moins de 100 mètres du réseau FTTO ou raccordable au sens FTTH.

« **Raccordé** » : est considéré comme « raccordé » tout Logement FTTH dont le Câblage Client final a été réalisé et permettant un lien continu jusqu'au Point de mutualisation de rattachement et un lien discontinu (avec connecteur) jusqu'au NRO de rattachement. S'agissant des Zones d'Activités (ZA), sera considérée comme Raccordée, une ZA Traitée au sens FTTH ou une ZA Raccordée en entrée de zone (au moins une parcelle est située à moins de 100 m d'une chambre technique du réseau du Grand Dax).

« **Réseau de Communications Electroniques à Haut et Très Haut Débit** » ou « **Réseau de Communications Electroniques** » ou « **Réseau** » : désigne l'ensemble des ouvrages établis et / ou immobilisés par le Délégataire ou mis à sa disposition par le Grand Dax au titre de la Convention, constitutifs du Réseau de communications électroniques objet de la présente Convention, et permettant la fourniture de Services auprès des Opérateurs et des Utilisateurs de réseaux indépendants, constituant les futurs Usagers dudit Réseau.

« **RIP** »: (Réseau d'Initiative Publique) se dit d'un projet pour lequel une collectivité fait appel à une entreprise privée pour s'appuyer sur ses compétences techniques et spécifiques et mener à bien un objectif public (piscine, transports, télécommunications...).

S.....

« **Service** » : service public délégué par le Délégant au terme de la Convention visant la mise à disposition du Réseau aux Usagers par le Délégataire par voie conventionnelle et dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires, à des tarifs définis par la présente Convention. Les Services sont définis à l'article 3.5.1 de la Convention.

« **Site FTTH** » : terme se rapportant à un Immeuble FTTH ou à un Pavillon FTTH.

« **Sous-Répartiteur** » : Répartiteur de plus petite taille immédiatement en aval du NRA permettant de répartir les fils de cuivre composant les lignes d'une partie des abonnés. A la différence du répartiteur général, il n'y a au niveau de ce point du Réseau aucun équipement permettant de fournir le service téléphonique commuté (ces équipements se trouvent en amont, au niveau du NRA de raccordement du sous-répartiteur appelé NRA d'origine). C'est au niveau du sous répartiteur et à la suite d'une opération de réaménagement que l'accès à la sous-boucle locale d'Orange est rendue possible. Le service haut débit peut alors être fourni depuis ce nouveau point d'injection : on parle alors de NRA haut débit (NRA HD), le service téléphonique commuté étant délivré, si nécessaire, depuis le NRA d'origine.

T

« **Traité(e)** » : Est considéré comme « traité » tout Logement ou site Adressable, Raccordable ou Raccordé.

U

« **Usager** » : désigne tout Opérateur ou Utilisateur de réseaux indépendants au sens du premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales souscrivant ou désirant souscrire un contrat de Service auprès du Délégataire.

« **Utilisateur de Réseaux Indépendants** » (*au sens de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales et du 4° de l'article L.32 du code des postes et des communications électroniques*) : désigne les utilisateurs de réseaux de communications électroniques réservés à l'usage d'une ou plusieurs personnes constituant un Groupe fermé d'utilisateurs (GFU), en vue d'échanger des communications internes au sein de ce groupe.

V

« **Vie de réseau** » à l'issu du déploiement, en parallèle à la maintenance et à la supervision entretien et production de nouvelles structures dans la cadre de la densification des zones traitées.

Z

« **Zone Arrière de Point de Mutualisation** » : les Points de Mutualisation en dehors des zones très denses se situent toujours hors de la propriété privée et regroupent les lignes à très haut débit en Fibre Optique des Logements Adressables. L'ensemble des immeubles ou pavillons reliés, effectivement ou potentiellement, à ce Point de Mutualisation, forment une zone géographique continue. Cette zone géographique constitue la Zone arrière d'un Point de Mutualisation. Les constructions neuves ou réaménagement de locaux dans une Zone arrière seront de facto intégrés dans cette Zone arrière.

INTRODUCTION

Le contrat de délégation de Service Public signé le 24 janvier 2013 entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et Orange a été transféré par cette dernière par avenant à sa société de projet Grand Dax très Haut Débit (GDTHD).

Cette Société est donc chargée de construire, d'exploiter et de commercialiser le réseau à très haut débit de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Le Synoptique ci-après explique les relations que le Délégant et le délégataire ont arrêté au terme du contrat de délégation de Service public.



Ce contrat prévoit dans son article 6, la transmission d'un rapport annuel avant le 1^{er} juin de chaque année.

Ce rapport est une obligation contractuelle qui découle d'une obligation légale prévue par le CGCT (Article L.1411-3 et R.1411-7).

Le présent rapport annuel a été structuré conformément aux dispositions contractuelles dont le détail figure dans les articles 6.1.1 et 6.1.2 du contrat de Délégation de Service Public.

Le rapport détaille les principaux éléments contractuels relatifs aux chantiers financiers, techniques et commerciaux opérés dans l'année.

Chaque Chantier, présenté séparément, comporte une liste d'annexes représentant des éléments décrits ou référencés dans le corps du rapport et donnant les détails pouvant intéresser le lecteur.

Le rapport est basé sur les principes établis des missions contractuelles¹ :

- **Mission 1** : réseau FTTO – réseau de fibre optique à destination des entreprises et des collectivités locales.
- **Mission 2** : réseau FTTH – réseau de fibre optique à destination des particuliers.
- **Mission 3** : service kit satellite – financement pour la mise en place de kits satellitaires dans certaines conditions d'inéligibilité.
- **NRAZO** : Depuis le 1er janvier 2015, Grand Dax Très Haut Débit a repris en exploitation les 3 NRA ZO de la Communauté d' Agglomération du Grand Dax

Compte tenu de la difficulté de mise en page d'un certain nombre de documents voire de leur lisibilité relative, il a été décidé de remettre ce document sous plusieurs formats :

- Sous forme numérique sur la plateforme collaborative utilisée par les partenaires pour leurs échanges documentaires (cette remise sera le marqueur de la date de remise).
- Sous format papier sur demande de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Afin d'améliorer la compréhension d'un certain nombre de termes habituellement utilisés dans le domaine des télécommunications et des réseaux, il est proposé au début du document un lexique.

¹ **Annexe 1** : Description des missions du Projet
Annexe 2 : Extrait Kbis Grand Dax THD

COMPTE RENDU DE DEPLOIEMENT

1.1 Faits marquants

- Rapport annuel 2017 de la société GDTHD approuvé par le Grand Dax dans le cadre d'un Conseil Communautaire : 19 juin 2018
- 4 comités de suivi technique à raison de 1 par trimestre
- Signature par SFR du contrat d'accès passifs aux lignes FTTH au 4ieme trimestre
- 1 convention satellite validée par Grand Dax THD sur la commune de Saint Vincent de Paul
- 22 conventions de servitudes enregistrées à la Conservation des Hypothèques sur 22 déposées chez le Notaire Maitre Gaymard
- 31686 prises Traitées réceptionnées à fin 2018
- Mise en service de 5 liaisons FOP pour l'opérateur Orange destinées à Bonduelle , BMW, SITA , institut du thermalisme Angoumé Potier(2)
- Rédaction d'un avenant permettant d'engager l'extension de réseau Numérid@x
- Finalisation d'une étude pour mise en œuvre des premières extensions du réseau Numérid@x , afin d'établir un projet d'avenant N°8 en 2019.
- Action commerciale sur le FTTO en mars 2018 sur les entreprises du grand DAX
- Co financement de l'opérateur Orange (35% à 40%) signé en avril 2018
- Contrat de prestation de soutien à la Conception, Réalisation, Exploitation Maintenance signé en juin 2018 avec la désignation d'un interlocuteur dédié chez Orange
- Passage en mode Exploitation de la totalité du réseau en janvier 2018
- Recrutement et embauche d'un(e) responsable de l'exploitation en septembre 2018

- Départ du directeur technique et commercial au 31/12/2018.
- Commande de prestation d'hébergement et de 3 liaisons FOP par la ville de DAX
- 706 Conventions Immeubles signées à fin décembre 2018
- 31 485 prises commercialisées à fin décembre 2018
- 12 237 prises Raccordées à fin décembre 2018
- Validation de l'avenant n°7 de la DSP par le conseil communautaire le 11/07/2018
- Actualisation du site internet Grand Dax THD en juillet 2018
- Présentation du Rapport Annuel par GD THD : Article Sud Ouest du 23/06/2018¹
- Fibrage de l'Office Public de l'habitat des Landes, XL Habitat : Article dans Grand DAX magazine n° 24 ²

1.2 Contrats établis dans le cadre du déploiement

1.2.1 Convention signées avec les opérateurs satellites

4 Opérateurs ont signé une Convention avec Grand Dax THD

SAT2WAY, VIVEOLE, WIBOX, NORDNET

Fusion de deux opérateurs : SAT2WAY et VIVEOLE deviennent EUROPASAT

1.2.2 Contrat avec Orange Wholesale France pour l'usage du Génie Civil

Type de contrat	Date de signature
GC FTTH	04/06/2013
GC RCA	06/06/2013
GC RCA avenant n°1	06/06/2013
GC RCA avenant n°2	06/06/2013
GC RCA avenant n°3	22/07/2013
GC RCA avenant n°4	09/01/2014

¹Annexe 3 article Sud Ouest

²Annexe4 article magazine Grand Dax

Appuis aériens (fourniture doc)	02/08/2013
Appuis aériens (fourniture doc) avenant n°1	09/01/2014
Appuis aériens (fourniture doc) avenant n°2	03/07/2014
Appuis aériens (fourniture doc) avenant n°3	23/10/2014
Appuis aériens (étude d'accès)	02/08/2013
Appuis aériens (étude d'accès) avenant n°1	09/01/2014
Appuis aériens (étude d'accès) avenant n°2	03/07/2014
Appuis aériens (étude d'accès) avenant n°3	23/10/2014
Appuis aériens (accès)	02/08/2013
Appuis aériens (accès) avenant n°1	09/01/2014
Appuis aériens (accès) avenant n°2	03/07/2014
Appuis aériens (accès) avenant n°3	23/10/2014
E-SAV	21/05/2013
Web Opérateurs	21/05/2013
FCI	21/05/2013
LGC DPR	21/05/2013
Offre réseau CELAN / CE2O	09/01/2014
GC BLO V3	20/01/2014
GC BLO V5	12/11/2018

1.2.3 Contrat avec Orange groupe

Type de contrat/Convention	Date de signature
Contrat pilotage et construction réseau	janv-14
Contrat de service FOA Obiane	13-mars-14
Contrat de prestation de raccordement du Câblage Client Final FTTH	23/12/2014
Intégration fiscale	05-nov-13
Externalisation de services de comptabilité	05-nov-13

Pilotage et construction du réseau NUMERID@x	01-mars-14
contrat de bail	07-févr-13
Netting	10-févr-13
Génie Civil FTTH	04-juin-13
Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°2	06-juin-13
Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°3	juil-13
Génie Civil domaine public routier	21-mai-13
Fourniture doc préalable – appuis aériens	02/08/2013
Expérimentation études d'accès – appuis aériens	02/08/2013
Expérimentation accès – appuis aériens	02-août-13
Comptabilité	06-sept-13
Prestation de raccordement de câblage client final FTTH	23-déc-14
Offre réseau CELAN / CE2O	09-janv-14
Contrat Exploitation / Maintenance du réseau NUMERID @X	28-mai-16
Contrat de prestation de soutien conception réalisation exploitation maintenance	29-juin-18
Génie Civil raccordement client d'affaire	06-juin-13
Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°1	juin-13
E-SAV	21-mai-13
Web Opérateurs	21/05/2013
Exploitation / maintenance des 3 NRA ZO	01/02/2016
FCI (module commande)	21-mai-13

1.2.4 Contrats Assurance

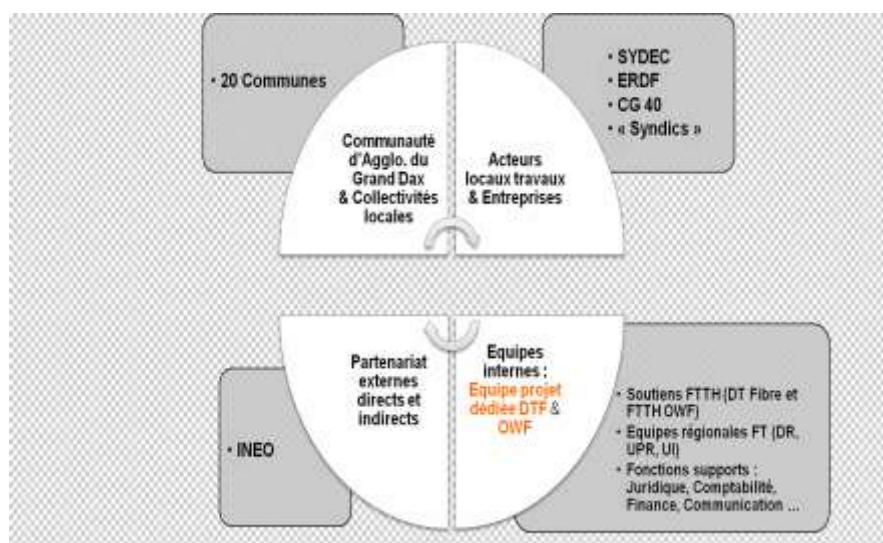
Type de contrat	Date de signature
Responsabilité civile ¹	24 avril 2013 (reconduit)
Tous risques Dommages et Pertes d'exploitation	19 avril 2013 (reconduit)

1.2.5 Contrats avec collectivité ou propriétaires privés (convention de servitude)

Type de contrat	Date de signature ou nombre
Permis de construire NRO St Paul Les Dax	15 mai 2014
Conventions façades	212 fin 2018
Conventions immeubles	706 fin 2018
Conventions de servitude	22 fin 2018 ²

1.3 Moyens mis en œuvre dans le cadre du déploiement

Le synoptique ci-dessous montre l'ensemble des relations et moyens déployés par GDTHD pour le projet.



1.3.1 Société de projet Grand Dax THD

La société de projet Grand Dax THD (Très Haut Débit) a été créée le 06 mars 2013. Son siège, depuis le 18 octobre 2013, est installée au 1 avenue de la Gare à Dax localisée dans la pépinière entreprises PULSEO tel que prévu contractuellement. L'objectif de

¹ [Annexe 5](#) : Attestation d'assurance Responsabilité Civile et de Construction

² [Annexe 6](#) : Liste des conventions de servitude

cette société est de déployer les deux réseaux en fibre optique FTTO et FTTH, de les exploiter, les superviser et les commercialiser pendant la durée de la DSP soit 25 ans. La Société assure aussi les financements pour la mise en place de kits satellitaires sous certaines conditions d'inéligibilité

Grand Dax THD, SA au capital de 3 880 000 euros, est dirigée par Monsieur Arnaud DELAROCHE en qualité de Directeur Général.

L'effectif de Grand Dax THD est de 3 personnes en plus du Directeur Général .Elle est composée de :

- 1 responsable de l'exploitation et de la maintenance, Emmanuelle Coubris
- 1 directeur financier , Guillaume Sechet
- 1 assistante administrative , Martine Bentolila

Grand Dax THD assure 4 missions principales sur le réseau NUMERID@X pendant la durée de la Délégation de Service Public :

- le Déploiement
- la Commercialisation aux opérateurs de télécommunications.
- l'Exploitation
- la Maintenance

Elle est aidée par un interlocuteur désigné chez Orange dans le cadre du contrat Tripartite : Pascal Bruneau, Chef de Projet.

Sur la mission de construction du réseau et de vie de réseau, Orange a conservé le sous-traitant Engie.

Pour la maintenance Orange fait appel à plusieurs prestataires (Vinci, Eiffage...)

1.3.1.1 Le déploiement

Le déploiement du réseau NUMERID@X a été prévu contractuellement sur une durée de 36 mois à partir du 24 janvier 2013.

Néanmoins, une période de 1 an supplémentaire a été accordée à Grand Dax THD pour réaliser les objectifs contractuels en application de l'article 6.5.2.1 de la Convention de DSP.

En 2018 dans le cadre de la vie du réseau :

-49 logements neufs intégrés dans l’empreinte.

-27 IMB (immeubles) intégrés dans l’empreinte avec travaux uniquement en GC (pas de poteaux posés en 2018)

Il n’y a pas eu de construction d’infrastructure réseau car les ressources de NUMERID@X étaient suffisantes pour accueillir ces nouvelles constructions.

1.3.1.1.1 Les réunions techniques avec le Grand Dax

Ces réunions ont permis de préciser :

a. des points contractuels :

- Décisions et mises au point d’avenant au contrat de DSP N° 7 et N° 8 en cours
- Suivi des réfections des GC liés aux plantations de poteaux NUMERID@X

b. des points techniques :

- Réunions sur le terrain pour vérifier les réfections de GC liées aux plantations de poteaux NUMERID@X

1.3.1.1.2 Des réunions trimestrielles de comité de suivi technique avec le Grand Dax

Ces réunions trimestrielles ont lieu le 3 ième jeudi en janvier, avril, juillet et novembre 2018. Un ordre du jour est soumis par Grand Dax THD 10 jours avant, pour approbation par le Grand Dax.

Cette réunion de 4 heures environ consiste à faire un point d’avancement sur le projet.

Les thèmes génériques abordés sont :

- Avancement contractuel administratif et financier
- État des lieux du déploiement de la mission 1
- État des lieux du déploiement de la mission 2
- Le déploiement en aérien
- État des lieux du déploiement de la mission 3
- Point sur les syndics et bailleurs sociaux
- Point sur la commercialisation
- Point sur la Communication
- Points divers

En 2018 un thème supplémentaire a été inséré et traité : les extensions de NUMERID@X

Un compte rendu de réunion avec les décisions prises en séance est établi par le Directeur de projet du Grand Dax.

Sous 10 jours, le Grand Dax soumet à Grand Dax THD un projet de compte rendu pour validation. Grand Dax THD valide ce compte rendu sous 7 jours.

A l'issue de ces échanges, le Grand Dax propose la version définitive du compte rendu à la signature de Grand Dax THD¹.

1.3.1.1.3 Des réunions semestrielles de pilotage avec le Grand Dax

En 2018, il n'y a pas eu de réunions semestrielles de pilotage avec le Grand Dax.

1.3.1.1.4 Réunions ponctuelles, thématiques

- ✓ Orange :
 - ✓ réunion mise en place du contrat Tri partite
 - ✓ réunion techniques avec les différents prestataires du projet
 - ✓ réunion de pilotage tous les 15 jours
 - ✓ réunions spécifiques sur pilotage projet au niveau groupe (suivis contrats déploiement, aspect financiers, juridiques, marketing, commercial)

1.3.1.2 La commercialisation aux opérateurs

La commercialisation aux opérateurs Usagers du réseau NUMERID@X est de deux sortes.

1.3.1.2.1 Les opérateurs Usagers dédiés aux services aux Entreprises

La commercialisation, en 2018 a consisté à :

- Présenter les nouveaux contrats de services aux Opérateurs :
 - ✓ Fibre Optique Passive
 - ✓ Fibre Optique Activée
 - ✓ Hébergement des opérateurs

¹ Annexe 7 : Exemple CR Comité de suivi

Ces réunions ont permis d'identifier les acteurs de chaque opérateur et d'envisager leur arrivée sur le réseau NUMERID@X.

Fin 2018, deux Opérateurs Usagers sont présents sur le réseau FTTO NUMERID@X : ADISTA et ORANGE

Des réunions, avec les opérateurs présents, étaient dédiées à l'activité commerciales (identification des prospects, suivi des productions, ..)

Dans de nombreux cas, Grand Dax THD a contacté des opérateurs alternatifs pour leur proposer du trafic sur le réseau FTTo (Jaguar Networks, Alphalink , Infomil, SFR BT , Waycom)

Des présentations du réseau leur ont été proposées.

A date aucun d'entre eux n'a souhaité signer un contrat

1.3.1.2.2 Les opérateurs Usagers dédiés aux services grands publics

La commercialisation est réglementée par l'Autorité de Régulations des Télécommunications qui se nomme ARCEP. Le processus de commercialisation a démarré en 2013 et s'est poursuivi en 2014, 2015, 2016,2017 et 2018 selon les actions ci après :

- Mise à disposition des opérateurs du contrat de service d'accès passifs aux lignes FTTH
- Echanges avec les opérateurs commerciaux
 - ✓ ORANGE
 - ✓ SFR
 - ✓ FREE
 - ✓ Bouygues Télécom
- Signature du contrat de service d'accès passifs aux lignes FTTH avec l'opérateur SFR en décembre 2018.
- réunions régulières avec le responsable Fibre Orange pour l'achat de prises NUMERID@X
- Mise à jour du site web « granddaxtreshautdebit »
- Articles Sud Ouest

1.3.1.3 L'exploitation

Le réseau a été déployé de 2014 à 2017 et s'est poursuivi en en 2018 avec l'équipe projet qui en a assuré l'exploitation et la maintenance.

1.3.1.3.1 Le réseau en fibre optique pour les entreprises (FTTO)

Le réseau en fibre optique à destination des entreprises a été rendu opérationnel à partir de juillet 2014. Il est réceptionné par le Grand Dax.

1.3.1.3.2 Le réseau en fibre optique pour le grand public (FTTH)

Le réseau en fibre optique à destination du grand public a été rendu opérationnel partiellement à partir de novembre 2014. Le déploiement s'est poursuivi en 2018 dans l'empreinte contractuelle et va continuer en 2019.

Le déploiement s'accompagne du pilotage des prises bloquées présenté lors de chaque comité de suivi technique :

En 2018, ces prises ont diminué de 12 %, passant de 525 à 459 prises : toutes les prises concernant le SYDEC ont été réalisées, ainsi que les prises liées au blocage BTP.

Des actions de communications sont régulières sur les refus des conventions

Immeubles, elles permettent également leur baisse au fil de l'eau.

Motifs de Blocage	refus signature convention immeuble	Refus autorisation façade	Non fourniture du DTA	Refus BPT	Attente mise à dispo du GC privatif	Refus plantation poteau Numeridax	Blocage en attente intervention SYDEC 2017	Total
Nbre de Logements	181	37	10	0	231	0	0	459

Hors empreinte 4 nouvelles zones font l'objet d'une demande de pré-étude dans le but d'étendre l'empreinte¹ (Saubagnacq à Dax , Avenue des Lacs à Saint Paul les Dax , lotissement de la Rocques à Riviere Saas et Gourby , lotissement du Hort à Saint Vincent de Paul) .

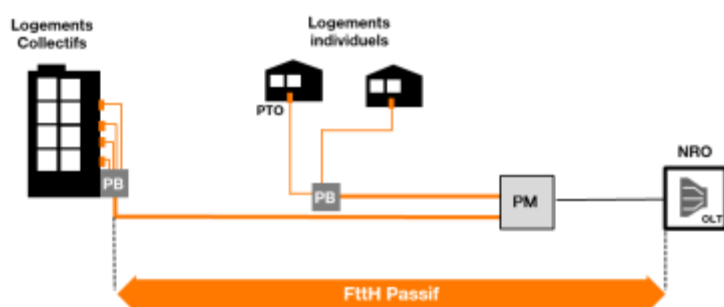
1.3.1.3.3 Inscription au guichet unique DT-DICT

Cette prestation est réalisée dans sa majeure partie par Orange. En effet, environ 95% de la fibre tirée passe par du GC loué à cet opérateur.

Concernant le GC créé dans le cadre du projet et le GC rétrocédé à GDTHD par le Grand Dax, une action d'intégration sur les plateformes de l'opérateur Orange a été réalisée depuis 2015 jusqu'en 2018 et se poursuivra en 2019. Les informations sont opérationnelles.

1.3.1.3.4 les offres disponibles

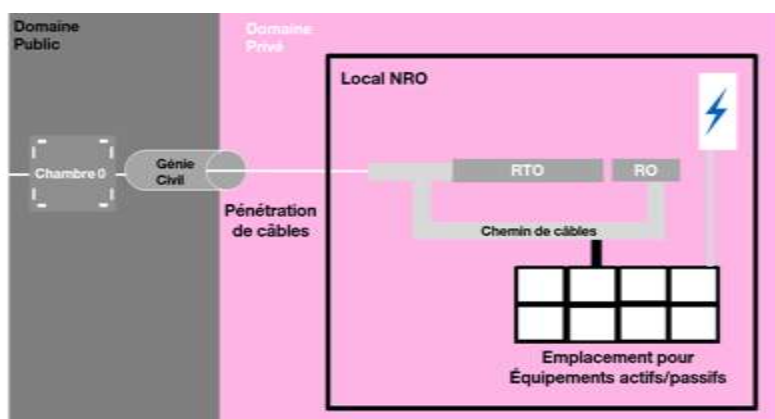
FttH passif : Raccorder les logements en fibre passive sur le réseau mutualisé Gironde Très Haut Débit.



Offre disponible

Première version de l'offre FttH Passif mise à disposition en mai 2018 et validée par l'ARCEP

Hébergement dans les NRO : Offre indispensable pour accueillir les équipements passifs et/ou actifs



Offre disponible

Fibre Optique Passive : Interconnecter des sites en fibre passive dédiée pour construire son propre réseau.

	<p>Offre Disponible</p>
<p>Fibre Optique Activée : Collecter des flux activés des sites en un point central sur fibre dédiée.</p>	<p>Offre Disponible</p>
<p>Pré dégroupage Mutualisé : Héberger des DSLAM pour augmenter le débit XDSL.</p>	<p>Offre Disponible</p>

1.3.1.4 La maintenance

1.3.1.4.1 Le réseau en fibre optique pour les entreprises (FTTO)

La maintenance du réseau a été lancée en 2014. Elle est réalisée par les équipes projet pendant la phase de déploiement de la fibre du réseau FTTO.

Concernant le service de fibre optique passive¹, il est supervisé 24H/24 et 7J/7. Le Centre Support Client, situé à Limoges, est accessible via le numéro coloré 0 800 876

¹[Annexe 8 : courrier des extensions](#)

204 ou par email : sav.dax-rip@granddaxtreshautdebit.fr. Un rapport d'activité est réalisé tous les ans (annexe 9 ter)¹

Concernant le service de fibre optique activée, il est supervisé 24H/24 et 7J/7. Le Centre Support Client est accessible via le numéro coloré 0810 90 33 02 et via l'Extranet <https://www.nsoc-obiane.com>. Des rapports d'activité sont élaborés tous les mois² et sont mis à disposition du Délégué sur demande (annexe 9)

1.3.1.4.2 Le réseau en fibre optique pour le grand public (FTTH)

La maintenance du réseau a été lancée en 2014. Elle est réalisée par le Centre Support Client Orange situé à Limoges via un numéro coloré 0800 876 204. Les éléments de réseau NUMERID@X pris en charge, à ce jour, sont les « schelters » NRO et les armoires PM.

Les autres éléments de réseau NUMERID@X ont été maintenus par l'équipe projet en place qui a poursuivi le déploiement en 2019.

Toutes les actions concernant la maintenance du réseau en 2018 sont décrites dans le compte rendu d'exploitation.

1.3.2 Le Groupe ORANGE

Grand Dax THD sollicite les expertises du Groupe Orange dans le cadre de contrats de sous-traitance.

Les principales ressources demandées au Groupe Orange sont :

- Expertise technique nationale, régionale et locale
- Expertise réglementaire et fiscale
- Expertise Juridique
- Expertise Financière (comptabilité, gestion de trésorerie etc...)
- Expertise en communication
- Gestion d'achats groupés

¹Annexe 9 Rapport de maintenance du réseau FTTO collecte activée

¹ Annexe 9 Ter : rapport de maintenance Fop et hébergement

² Annexe 9 bis: Rapport de maintenance du réseau FTTH

- Expertise marketing stratégique et opérationnelle
- Politique et gestion ressources Humaines
- Gouvernance SI et réseaux
- Support opérationnel aux lignes business
- Relations avec les partenaires institutionnels externes

L'équipe Orange est constituée autour du Directeur de projet, Pascal Bruneau de deux chargés d'affaires et de techniciens qui sont localisés à Saint-Paul-Lès-Dax.

Ces techniciens ont une très bonne connaissance du terrain et en particulier des infrastructures existantes telles que le Génie Civil et les appuis aériens. L'ensemble de l'équipe Orange est garante auprès de Grand Dax Très haut Débit de l'architecture technique déployée, du respect des plannings de déploiement de la convention de DSP, de la bonne réalisation des travaux par ses sous-traitants conformément aux règles d'ingénierie du Groupe Orange et des règles de l'art.

1.3.3 Le Groupe ENGIE ¹

Dans le cadre du déploiement du projet de fibre optique NUMERID@X, le Groupe Orange, sous-traitant de Grand Dax THD, collabore avec une société partenaire, sous-traitante, spécialisée dans le déploiement de grands projets de fibre optique au niveau national et régional. Cette société est le Groupe GDF Suez Cofely Inéo, ENGIE depuis 2016 dont la Direction Régionale est implantée à Bordeaux et qui s'appuie sur des ressources humaines techniques locales dont les bureaux sont localisés à Saint Paul Les Dax et installés depuis juin 2013.

Le Directeur de projet, Monsieur Bruno CLARISSOU, est l'interlocuteur responsable du projet et le principal correspondant pour le Groupe Orange. Des études, des réalisations de génie civil neuf, de poteaux NUMERID@X et tout le tirage de la fibre optique dans les GC existant du Grand Dax ou du Groupe Orange ou sur les poteaux ENEDIS ou les poteaux Orange ou les poteaux NUMERID@X sont assurées par cette société. Le Groupe ENGIE sous-traite une partie de l'installation de la fibre optique à des

¹ [Annexe 10 : Organigramme Projet Grand Dax_Engie](#)

sociétés telles que : ENGIE INEO Aquitaine (St Paul Les Dax/Landes), BUBOLA (Landes), VIERA (Landes) ; GRONTMIJ PARERA (Gers), BAUTIAA (Landes)

1.3.4 Autres sociétés intervenantes sur le réseau NUMERID@X

D'autres entreprises interviennent sur le déploiement du réseau NUMERID@X,

Sociétés	Domaine	A propos de
ENEDIS(Landes)	Electricité	Alimentation en énergie des NRO
Bureau VERITAS	Consuel	Validation de l'installation électrique du des NRO
Bureau VERITAS	Plan de prévention	Installation des NRO
SEISEL	Fournisseur et installateur de Schelster	Nœud de Raccordement Optique (NRO)
ELTEK	Fournisseur de baies énergies	Baie énergie des NRO pour l'alimentation sécurisée 220 volt alternatif et 48 volt continu
SEIFEL	Installateur de baies énergies	Installation des baies énergies dans les NRO
ACOME	Fournisseur d'armoires de rue	Point de Mutualisation (PM)
Idea optical	Câble optique	Câble optique FTTO et FTTH PA et PB
Maitre Gaymard	Notaire	Enregistrement des conventions de servitude

1.4 Etat des lieux du déploiement à fin 2018

1.4.1 Mission 1 : FTTO

1.4.1.1 Sites

- Les 80 sites prioritaires sont réceptionnés
- Le réseau FTTO global est réceptionné depuis le 23 juillet 2014

1.4.1.2 Nœud de Raccordement Optique (NRO)

- Avant-Projet Détaillé (APD)
- 7 APD NRO présentés et validés par le Grand Dax sur les 7 communes de Dax, Méès, Tercis les Bains, St Vincent de Paul, Saint Pandelon, Saint Paul Les Dax, Herm,

- 7/7 Nœud de Raccordement Optique (NRO) installés et réceptionnés : Tercis les Bains, Méès, Saint Pandelon, Dax, Saint Vincent de Paul, Saint Paul Les Dax, Herm,
- 7/7 DOE (Dossier Ouvrage Exécuté) ont été livrés au Grand Dax.

1.4.2 Mission 2 : FTTH

1.4.2.1 Liens NRO-PM

- Avant-Projet Détaillé : Les 10 APD ont été validés par le Grand Dax
- Liens NRO-PM installés et réceptionnés
- 89 liens NRO-PM
- 10/10 DOE ont été livrés au Grand Dax

1.4.2.2 Point de Mutualisation (PM)

- Avant-Projet Détaillé (APD) :
89/89 APD présentés et validés par le Grand Dax
- Point de Mutualisation (PM) installés et réceptionnés :
89 PM installés et réceptionnés
- Point de Mutualisation Mis à Disposition :
89 PM sont en MAD c'est-à-dire en visibilité de tous les opérateurs FTTH en France pour information de l'avancement du déploiement du réseau FTTH NUMERID@X.
- 89/89 DOE PM ont été livrés au Grand Dax

1.4.2.3 Prises Traitées

- Prises Traitées Réceptionnées
 - 32 233 prises Adressables
 - 31 686 prises Traitées sont réceptionnées par le Grand Dax
- 89/89 DOE ont été livrés au Grand Dax

1.4.3 Conventions de câblage immeuble signées par les Syndics et les Bailleurs sociaux

Le déploiement du réseau de fibre optique FTTH NUMERID@X adresse deux types d'habitations soit des maisons individuelles soit des immeubles de logements collectifs. Pour les maisons individuelles, le déploiement de la fibre optique s'arrête à la limite de la partie privative et lorsque le propriétaire de la maison demande à son opérateur FTTH présent sur le réseau NUMERID@X un raccordement client final c'est-à-dire en partie privative alors l'opérateur réalise ou fait réaliser cet ultime câblage jusque dans la maison.

Pour les immeubles de logements collectifs, il faut un câblage de fibre optique dans les parties communes arrivant sur le palier à proximité de chaque logement.

Les propriétaires d'immeuble ou les Syndics de Copropriété ou les bailleurs sociaux (HLM,..) peuvent faire réaliser ce câblage conformément aux règles de l'art à un prestataire spécialisé ou peuvent confier cette prestation à Grand Dax THD.

En effet, Grand Dax THD propose, dans le cadre d'une convention de câblage d'immeuble à signer de réaliser, exploiter et maintenir le câblage immeuble, pendant la durée de la DSP, à titre gracieux.

Cette convention doit être signée par le propriétaire de l'immeuble ou le syndic de la copropriété lorsque qu'il en est mandaté à l'issue d'une assemblée générale de co propriétaires ou par le Président du conseil d'administration dans le cas de bailleurs sociaux.

Toutes les démarches d'identification des immeubles, d'identification des propriétaires ou Syndics ou autres, de rédaction des conventions, de présentation du projet NUMERID@X, d'envoi des Conventions à signer et de collecte des conventions signées ont été réalisées par Grand Dax THD en collaboration avec le Groupe ENGIE.

706 conventions ont été signées par les Syndics, les Bailleurs, les propriétaires privés et les SCI soit 12704 adresses couvertes à fin 2018. Depuis 2019, Grand Dax THD assurera seul ces démarches au coup par coup.

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION

2.1 Tableaux de bord de la disponibilité du Réseau

En 2018, le réseau NUMERID@X :

- Pour le réseau FTTO Cf Rapport d'activité GDTHD 2018:
 - 5 liaisons du service FOA sont en service sur l'année.
 - Aucun ticket n'a été ouvert par l'Usager pour déclarer un incident
 - Deux coupures ont été observées sur le site OPHLM pour lesquelles un problème électrique a été identifié sur site.

Le taux de disponibilité du réseau sur l'année 2018 est de 100%.
Concernant le Taux de respect annuel de la GTR, il est de 100%.

En 2018 : 3 coupures ont été observées sur la solution mise en oeuvre pour superviser NUMERID@X
La solution mise en oeuvre va être modifiée au profit d'un accès BVPN dédié.

- Pour le réseau FTTH ; la première commercialisation sur le réseau datant du 04 novembre 2014. Concernant l'année 2018, il y a eu 2 incidents mineurs.

L'application de la formule du taux de disponibilité annuel de la Convention de DSP donne un Taux de disponibilité de : 100 %. Ce Taux de disponibilité annuel du réseau FTTH NUMERID@X est supérieur au Taux de disponibilité minimum de : 99,36% de la Convention de DSP.

Le Taux de disponibilité mensuel cumulé est de 99.9995%.

Pour les 3 NRA ZO (Narrosse, Heugas, Rivière), pris en exploitation et maintenance par Grand Dax THD depuis le début 2015, la disponibilité est de 100%. Il n'y a eu aucun incident sur l'environnement technique et les liens de collecte¹ en 2018.

¹ Annexe 11 : Rapport annuel de maintenance NRA ZO

2.2 Liste mise à jour des ouvrages de la Convention

NRO	PM	Sites FTT ₀	NRO-PM	PTH	Adressables	PB	Raccordables
7/7	89/89	80/80	89/89	441	32233	5563	31686

2.3 Inventaire quantitatif et qualitatif des biens de retour

Les biens de retour sont pris en compte dès leur intégration dans les comptes de GDTHD.

La liste des biens de retour figure en annexe 21

2.4 Journal de bord relatif aux biens de reprise

Pas de biens de reprise

2.5 Rapport sur les évènements intervenus sur le Réseau

L'opérateur SFR a signé un contrat Usager d'accès aux lignes passives FTTH avec Grand Dax THD, mais il n'a pas encore démarré la commercialisation de ces services.

La supervision du réseau FTTH est active depuis novembre 2014. En 2018 les éléments sont restitués dans un nouvel outil informatique en temps réel, Rainbow.

Pour ce qui est de la maintenance, l'ensemble des infrastructures font fait l'objet de visites préventives depuis 2015.¹ En 2018, 4 incidents dans le NRO de Dax ont été constatés sans perturbation de service (déclenchement alarmes). De même, 25 incidents sur défaut de fermeture ont été recensés sur les armoires PM et ont été pris en charge dans le cadre de la maintenance curative.

Concernant les 3 NRA ZO (Narrosse, Heugas et Rivière Saas et Gourby), Grand Dax THD a repris l'exploitation maintenance dès le début de l'année 2015 comme il est prévu dans la

[Annexe 12 : rapport de maintenance des équipements FTTH¹](#)

[Annexe 13: Exemple de maintenance préventive d'un NRO](#)

Convention de DSP.

Le rapport d'exploitation / maintenance des incidents pour les 3 NRA ZO pour l'année 2018 est en annexe n°11. Aucun incident n'est à noter et donc les liens de Collecte et les 3 NRA ZO ont eu une disponibilité de 100%.

2.6 Etat de réservation des capacités du Réseau

En 2018 concernant le FTTH, les réservations sont:

- 7 hébergements dans les NRO par l'opérateur FAI Orange dont 7 mis en service.
- 40% de cofinancement par l'opérateur FAI Orange

En 2018 concernant le FTTO :

- l'opérateur ADISTA est présent à la tête de réseau FTTO-FOA sur le NRO de Dax.
- l'opérateur Orange est présent sur le NRO de Dax pour le service Fibre Optique Passive.
- Le Grand Dax est présent sur les NRO de Dax et Saint Paul Les Dax pour le service Fibre Optique Passive
- La mairie de DAX est présent sur le NRO de DAX pour le service Hébergement et Fibre

Optique Passive

2.7 Etat de la commercialisation par Service

Grand Dax THD s'est investi sur la commercialisation du réseau NUMERID@X depuis 2013 pour les 3 missions.

Concernant la mission 1 «FTTO» :

- Des contacts ont été pris avec les opérateurs, potentiels Usagers, proposant des services aux entreprises. Les principaux opérateurs rencontrés sont Orange, OCWS, SFR infrastructure et des opérateurs locaux (Alphalink , Infomil) . Les échanges avec ces Usagers concernent le périmètre géographique du réseau et les services proposés au catalogue de service de la DSP.
- Les contrats de Services aux Usagers sont disponibles depuis 2014 sur l'extranet de Grand Dax THD. Ils concernent les services d'hébergement dans un Nœud de Raccordement Optique, le service de location de Fibre Optique Passive et de Fibre Optique Activée.

L'Opérateur ADISTA, qui vend des services aux Entreprises, a signé un contrat de services Usager pour l'hébergement au NRO de Dax et un contrat de service Usager de Fibre Optique Activée. ADISTA a commandé depuis 2015, 8 liaisons FTTO-FOA.

- ✓ 7 liaisons pour l'agglomération du Grand Dax (1 liaison 20 Mbits/s, 1 liaison 100 Mbits/s et 2 liaisons 6 Mbits/s, 1 liaison 4Mbits/s)
- ✓ 1 liaison pour l'opérateur Wifirst (1 liaison 100 Mbits/s)

L'Opérateur OCWS, qui vend des services aux Entreprises, a signé un contrat de services Usager pour l'hébergement au NRO de Dax et un contrat de service Usager de Fibre Optique Passive. 4 liaisons FOP sont en service.

L'entité infrastructure Sud-Ouest de l'opérateur Orange a signé un contrat FOP. 8 liaisons FOP sont en service, dont 5 signés en 2018

Concernant la mission 2 « FTTH » :

- La Mise A Disposition (MAD) officielle de 89 PM a été réalisée en 2014,2015 et 2016. La commercialisation, des prises « raccordables » derrière chaque PMZ, par les opérateurs usagers ayant contractualisés avec Grand Dax THD pour utiliser le réseau NUMERID@X, a démarré, selon le délai réglementaire, 3 mois après la MAD PM. Le tableau des MAD PM est présenté ci-dessous.

PM	Code Fi	commune	date installation	MAD PM (date expédition OWF)	Date de commercialisation (date expédition + 3 mois)
DAX_01	Fi 40088 0010	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_02	Fi-40088-000Z	Dax	17/12/2015	18/12/2015	21/12/2015
DAX_03	Fi 40088 000Y	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_04	Fi 40088 000X	Dax	19/01/2015	22/01/2015	27/04/2015
DAX_05	Fi 40088 000W	Dax	22/01/2015	23/01/2015	29/04/2015
DAX_06	Fi-40088-000V	Dax	17/12/2015	18/12/2015	21/12/2015
DAX_07	Fi 40088 000U	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_08	Fi 40088 000T	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_09	Fi 40088 000S	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_10	Fi 40088 000R	Dax	19/01/2015	20/01/2015	21/04/2015
DAX_11	Fi 40088 000Q	Dax	23/01/2015	21/01/2015	26/04/2015
DAX_12	Fi 40088 000P	Dax	24/06/2015	13/07/2015	14/10/2015
DAX_13	Fi 40088 000O	Dax	11/05/2015	13/05/2015	19/08/2015
DAX_14	Fi 40202 0004	Narrosse	03/07/2014	12/07/2014	10/10/2014
DAX_15	Fi 40088 000N	Dax	03/07/2014	12/07/2014	10/10/2014
DAX_16	Fi 40202 0003	Narrosse	03/07/2014	12/07/2014	10/10/2014
DAX_17	Fi 40088 000M	Dax	11/05/2015	13/05/2015	19/08/2015
DAX_18	Fi 40088 000L	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_19	Fi 40088 000K	Dax	13/05/2015	19/05/2015	19/08/2015
DAX_20	Fi 40088 000J	Dax	15/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_21	Fi 40088 000I	Dax	15/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_22	Fi 40088 000H	Dax	15/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_23	Fi 40088 000G	Dax	05/05/2015	22/05/2015	22/08/2015
DAX_24	Fi 40088 000F	Dax	19/01/2015	23/01/2015	27/04/2015
DAX_25	Fi 40088 000E	Dax	15/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_26	Fi 40088 000D	Dax	16/01/2015	19/01/2015	21/04/2015
DAX_27	Fi 40088 000C	Dax	01/12/2014	02/12/2014	02/03/2015
DAX_28	Fi 40088 000B	Dax	26/11/2014	01/12/2014	02/03/2015
DAX_29	Fi 40088 000A	Dax	26/11/2014	01/12/2014	02/03/2015
DAX_30	Fi 40088 0009	Dax	23/01/2015	28/01/2015	28/04/2015
DAX_31	Fi 40088 0008	Dax	01/12/2014	02/12/2014	02/03/2015
DAX_32	Fi 40088 0007	Dax	06/01/2015	12/01/2015	15/04/2015
DAX_33	Fi 40088 0006	Dax	01/12/2014	02/12/2014	02/03/2015
DAX_34	Fi 40202 0002	Narrosse	20/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
DAX_35	Fi 40294 0000	Saunac et cambran	20/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
DAX_36	Fi 40334 0000	Yzosse	03/07/2014	12/07/2014	10/10/2014
DAX_37	Fi 40088 0005	Dax	08/12/2014	24/12/2014	26/03/2015
DAX_39	Fi 40202 0001	Narrosse	11/09/2014	08/10/2014	08/01/2015
DAX_40	Fi 40202 0000	Narrosse	12/09/2014	08/10/2014	08/01/2015
DAX_41	Fi 40063 0000	Candresse	03/07/2014	12/07/2014	10/10/2014
DAX_42	Fi 40088 0004	Dax	22/01/2015	23/01/2015	29/04/2015
DAX_43	Fi 40088 0003	Dax	07/01/2015	12/01/2015	15/04/2015
DAX_44	Fi 40088 0002	Dax	23/01/2015	28/01/2015	28/04/2015
DAX_45	Fi 40088 0001	Dax	06/01/2015	16/01/2015	16/04/2015
DAX_46	Fi 40088 0000	Dax	19/01/2015	20/01/2015	21/04/2015
DAX_47	Fi-40088-0015	Dax	17/03/2016	22/03/2016	23/06/2016
HER_01	Fi 40114 0001	Gourbera	07/05/2015	11/05/2015	11/08/2015
HER_03	Fi 40123 0001	Herm	23/09/2015	24/09/2015	23/12/2015
HER_04	Fi 40279 000N	St Paul Les Dax	23/03/2015	02/04/2015	02/07/2015
HER_05	Fi 40279 000P	St Paul Les Dax	10/04/2015	16/04/2015	15/07/2015
HER_06	Fi 40279 000O	St Paul Les Dax	11/05/2015	13/05/2015	19/08/2015
HER_07	Fi 40279 000M	St Paul Les Dax	10/04/2015	16/04/2015	15/07/2015
MEE_01	Fi 40003 0000	Angoumé	28/05/2014	04/06/2014	04/09/2014
MEE_02	Fi 40179 0001	Mées	15/05/2014	04/06/2014	14/09/2014
MEE_03	Fi 40179 0000	Mées	15/05/2014	04/06/2014	14/09/2014
MEE_04	Fi 40244 0000	Rivière	28/05/2014	04/06/2014	04/09/2014
PAD_01	Fi 40035 0000	Bénésse Les Dax	08/09/2014	15/09/2014	14/12/2014
PAD_02	Fi 40300 0000	Seyresse	23/01/2015	25/01/2015	29/04/2015
PAD_03	Fi 40277 0000	St Pandelon	21/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
SPD_01	Fi 40279 000H	St P L Dax	05/11/2014	13/11/2014	18/02/2015
SPD_02	Fi 40088 0014	Dax	08/12/2014	15/12/2014	16/03/2015
SPD_03	Fi 40279 000G	St P L Dax	06/11/2014	13/11/2014	18/02/2015
SPD_04	Fi 40279 000F	St P L Dax	06/11/2014	13/11/2014	18/02/2015
SPD_05	Fi 40279 000E	St P L Dax	06/11/2014	13/11/2014	18/02/2015
SPD_06	Fi 40088 0013	Dax	17/12/2014	24/12/2014	26/03/2015
SPD_07	Fi 40279 000D	St P L Dax	21/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
SPD_08	Fi 40279 000C	Dax	17/12/2014	24/12/2014	01/04/2015
SPD_09	Fi 40279 000B	St P Les Dax	21/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
SPD_10	Fi 40088 0012	Dax	17/12/2014	24/12/2014	26/03/2015
SPD_11	Fi 40088 0011	Dax	17/12/2014	24/12/2014	26/03/2015
SPD_12	Fi 40279 000A	Dax	08/12/2014	15/12/2014	16/03/2015
SPD_13	Fi 40279 0009	St P Les Dax	06/11/2014	13/11/2014	18/02/2015
SPD_14	Fi 40279 0008	St P Les Dax	24/06/2015	15/07/2015	14/10/2015
SPD_15	Fi 40279 0007	St P Les Dax	21/10/2014	22/10/2014	28/01/2015
SPD_16	Fi 40279 0006	SPLD	08/09/2014	12/09/2014	11/12/2014
SPD_17	Fi 40279 0005	SPLD	12/02/2015	13/02/2015	14/05/2015
SPD_18	Fi 40279 0004	SPLD	08/09/2014	12/09/2014	11/12/2014
SPD_20	Fi 40279 0003	SPLD	08/09/2014	12/09/2014	11/12/2014
SPD_21	Fi 40279 0002	St P Les Dax	24/06/2015	15/07/2015	14/10/2015
SPD_22	Fi 40279 0001	SPLD	08/09/2014	12/09/2014	11/12/2014
SPD_23	Fi 40279 0000	SPLD	08/09/2014	12/09/2014	11/12/2014
SVP_01	Fi 40283 0002	SvDP	06/08/2014	06/08/2014	04/11/2014
SVP_02	Fi 40283 0001	SvDP	28/05/2014	04/06/2014	14/09/2014
SVP_05	Fi 40283 0000	SvDP	28/05/2014	04/06/2014	14/09/2014
TC6_01	Fi 40125 0001	Heugas	05/05/2014	23/05/2014	21/08/2014
TC6_02	Fi 40125 0000	Heugas	05/08/2014	06/08/2014	04/11/2014
TC6_03	Fi 40207 0000	Oeyreluy	05/05/2014	14/05/2014	12/08/2014
TC6_04	Fi 40207 0001	Oeyreluy	05/05/2014	24/12/2014	29/03/2015
TC6_05	Fi 40314 0000	Tercis	01/03/2014	05/03/2014	02/06/2014

Le Taux de Cofinancement initial de l'opérateur FAI Orange était de 10% en 2014, 20% en 2015, 30% en 2016 et 40% en 2018. Fin 2018, Orange a fait une demande à Grand Dax THD pour une augmentation de cofinancement d'accès passifs aux lignes FTTH sur le réseau NUMERID@X (40% à 45%).

Les « Mise à Disposition » des prises raccordables FTTH derrière un PM commercialisables se réalisent selon un processus ARCEP nommé MAD Site. Ces MAD site sont réalisables lorsque le Point de Branchement est posé sur le terrain et enregistré dans le système d'information. Les MAD Site sont communiquées aux Opérateurs Usagers clients du réseau NUMERID@X. A la fin 2018, les MAD Site réalisées et communiquées aux opérateurs concernaient 31546 Equivalent Logement.

Concernant la commercialisation des prises Raccordables, 31485 prises FTTH étaient commercialisées aux opérateurs à fin 2018.

SFR a signé le contrat lié à la mission 2, mais à ce jour n'a pas encore commencé la commercialisation de prises FTTH

Concernant la mission 3 « Satellite » :

Une subvention kit satellite a été accordée en 2018 sur la commune Saint Paul Les Dax. Cinq subventions satellite sont été attribuées depuis le début du déploiement du réseau NUMERID@X.

2.8 Contrats signés avec les usagers des Réseaux

Des rencontres avec les opérateurs de service aux Entreprises et aux Particuliers ont été réalisées et ont permis la signature de contrats Usagers avec l'opérateur Orange et l'opérateur ADISTA :

Opérateurs Télécoms :

Opérateur	Contrat	Date de signature
Orange	Contrat FTTH	17/04/2014
	Contrat Hébergement	02/05/2014
	Contrat FOP	01/10/2016
ADISTA	Contrat Hébergement	22/12/2014
	Contrat FOA	22/12/2014
ADISTA	Contrat hébergement nouvelle version	21/09/2016
	Contrat Collecte activée FTTO	21/09/2016
OCWS	Hébergement	28/06/2016
	FOP	28/06/2016
SFR	Contrat FTTH	12/2018
	Contrat de fourniture d'informations	

Collectivités :

Grand Dax	FOP	2017
CIAS	FOP	10/2017
Mairie de Dax	FOP Hébergement	10/2018

2.9 Liste des contrats signés avec des tiers qui ne sont pas usagers du Réseau, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat

Identité du co contractant	Objet	Date de signature	Durée	Identité du co contractant	Objet	Date de signature	Durée
Groupe Orange	Intégration fiscale	05/11/2013	1an (R)	Groupe Orange	Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°2	06/06/2013	1an (R)
Groupe Orange	Externalisation de services de comptabilité	05/11/2013	1an (R)	Groupe Orange	Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°3	22/07/2013	1an (R)
Groupe Orange	Pilotage et construction du réseau NUMERID@X	mars 2014	3ans (R)	Groupe Orange	Génie Civil domaine public routier	21/05/2013	1an (R)
Groupe Orange	contrat de bail	07/02/2013	6 mois (résilié)	Groupe Orange	Fourniture doc préalable – appuis aériens	02/08/2013	1an (R)
PULSEO	Contrat de bail	01/11/2013	2ans (R)	Groupe Orange	Expérimentation études d'accès – appuis aériens	02/08/2013	1an (R)
Française de Communication	Site internet	13/05/2013	5ans (R)	Groupe Orange	Expérimentation accès – appuis aériens	02/08/2013	1an (R)
AXA	assurance locaux	06/10/2013	1an (R)	Groupe Orange	Comptabilité	06/09/2013	1an (R)
AXA	assurance RC	29/04/2013	1an (R)	Groupe Orange	Prestation de raccordement de câblage client final FTTH	23/12/2014	

RSA France	assurance Tous risques chantiers	19/04/2013	1an (R)	Groupe Orange	Offre réseau CELAN / CE2O	09/01/2014	1an (R)
Groupe Orange	Génie Civil FTTH	04/06/2013	1an (R)	Journal spécial des sociétés	publications réglementaires	11/02/2013	pouvoir
Groupe Orange	Génie Civil raccordement client d'affaire	06/06/2013	1an (R)	Bruno Lopez	délégation de signature en matière technique	10/04/2013	pouvoir
Groupe Orange	Génie Civil raccordement client d'affaire – avenant n°1	06/06/2013	1an (R)	groupe Orange	Netting	10/02/2013	1an (R)
Groupe Orange	E-SAV	21/05/2013	1an (R)	KPMG	Commissaires aux comptes	04/11/2016	1an (R)
Groupe Orange	Web Opérateurs	21/05/2013	1an (R)	Communauté d'agglomération du Grand Dax	contrat de licence de marque	29/08/2013	durée DSP
Groupe Orange	Exploitation / maintenance des 3 NRA ZO	01/02/2016	1 an (R)	Groupe Orange	Contrat Exploitation / Maintenance du réseau NUMERID@X	28/05/2016	1 an (R)
Groupe Orange	FCl (module commande)	21/05/2013	1an (R)	Groupe Orange	Contrat de prestation de soutien conception réalisation exploitation maintenance	29/06/2018	3 ans (R)

(R) = renouvelable

2.10 Objectifs de commercialisation prévus pour l'année à venir

En 2018, les services des **3 missions** de la convention de DSP sont opérationnels.

Mission 1 « FTTO » :

En 2018, les démarches commerciales étaient à destination de 2 types de cibles clients :

- les opérateurs qui proposent des services aux entreprises et des services Grand Public
- les clients entreprises ou publics

Des présentations des infrastructures du réseau NUMERID@X ont été réalisées et le catalogue de service a été adressé à tous opérateurs usagers en relation avec Grand Dax THD (Orange, SFR Infrastructure, ADISTA,...).

Le réseau et le catalogue de service ont été présentés aux représentants du service informatique de la ville de Dax et du service informatique de la ville de Saint Paul les DAX.

Enfin une opération commerciale pilote a été initiée en mars 2018 : 115 courriers ont été envoyés à un panel d'entreprises du Grand Dax .

Ce courrier travaillé¹ en commun avec le Grand DAX et signé par la présidente de l'agglomération a permis de réserver le meilleur accueil possible à Mr Bruno Lopez pour promouvoir les nouveaux services de la fibre en entreprise.

¹ Annexe 14 Courrier envoyé aux entreprises identifiées

Cette opération sera reconduite en 2019 compte tenu des résultats enregistrés (les commandes de FOP ont été multipliées par 2).

Courrier Envoyés	Contacts réalisés	Nbre de Rv
115	32	11

Mission 2 « FTTH » :

Soutenu par le département Wholesale d'Orange les différentes composantes du catalogue de service ont été présentées aux opérateurs FTTH intéressés. Le kit de commercialisation est disponible à ce jour (brochures, catalogue de services,..).

En marge de ces présentations, une négociation de mise au point de contrats cadre pour co financement sur tous les RIPs d'Orange, a été lancée avec les FAI Bouygues Telecom et FREE. Les Mises à disposition d'infrastructures se poursuivront en 2019 et feront, comme en 2018, l'objet de communication aux opérateurs.

Le contrat de service d'accès aux lignes passives FTTH, signé par l'utilisateur Orange en 2014, fait l'objet régulièrement d'une négociation pour l'augmentation du pourcentage du co financement.

Le contrat de service d'accès aux lignes passives FTTH, signé par l'utilisateur SFR en cette fin d'année 2018 fait également l'objet de négociation. En effet SFR a en parallèle joint un courrier¹ dans lequel il demande la négociation de certains items (renouvellement des droits , renouvellement des infrastructures FTTH , raccordement des éléments de réseau via les infrastructures FTTH, transformation location en cofinancement , niveaux tarifaires des prestations d'accès) Une réponse en concertation avec le Grand Dax a été faite en début d'année 2019.²

Sur le site internet de Grand Dax THD un rafraichissement de toutes les pages a été opéré et l'ensemble des rubriques ont actualisées.

Coté serveur d'éligibilité, une représentation cartographique est installée depuis le début de l'année 2018. Les logements sont visibles avec des couleurs différentes pour indiquer si le logement est disponible à la commercialisation ou prochainement disponible à la commercialisation ou en cours de déploiement ou hors zone contractuelle.

¹ Annexe 15 courrier SFR

² Annexe 16 Courrier réponse

Pilotage de la qualité des données :

Des problèmes empêchant la production des clients sont parfois détectés après la mise à disposition d'un site (immeuble ou pavillon) , comme par exemple des problèmes techniques rencontrés sur la terrain lors de l'adduction du site depuis le point de Branchement extérieur , des problèmes d'autorisation pour utilisation d'appuis aériens ENEDIS en cours d'obtention , des problèmes de passages en façades.

Pour éviter les échecs de production clients, GD Thd est alors emmené à geler ces sites temporairement jusqu'à ce que le problème soit corrigé sur le terrain ou dans le SI.

Grand Dax THD a également identifié des incohérences de données entre les différents systèmes d'information¹ du réseau FTTH qui peuvent donner lieu à des échecs lors des interrogations de l'outil d'aide à la commande (TAO) ou des commandes d'accès.

Ces anomalies sont regroupées en deux familles, dont l'une Site en travaux , nécessite de corriger l'anomalie pour permettre la commercialisation.

Grand Dax THD a lancé un plan d'action visant à corriger ces incohérences et propose de publier de façon périodique la liste des sites concernés.

Mission 3 « Satellite »

Trois opérateurs sont signataires de la convention. 5 subventions ont été validées sur la commune de Rivière Saas et Gourby, sur la commune de Herm et trois sur la commune de Saint Paul Les Dax.

2.11 Présentation des évènements réglementaires de l'année et susceptibles d'affecter les Services fournis par les Usagers

Suivi des coûts des liaisons louées et les évolutions du marché des communications électroniques

30 mars 2018 : L'Arcep consulte sur un projet de recommandation relative à la cohérence des déploiements des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné

¹ **Annexe17** : pilotage de la qualité des données

22 mai 2018 : Publication de l'observatoire annuel des marchés 2017 : les opérateurs ont répondu présent à l'appel à l'investissement lancé par l'Arcep

7 juin 2018 : Publication par l'Arcep des résultats de l'observatoire du marché des services fixes à haut et très haut débit - suivi des abonnements et des déploiements - à fin mars 2018.

27 juin 2018 : Fibre optique : Engagements de déploiement FttH d'Orange et de SFR dans les zones AMII : l'Arcep salue les propositions d'engagements des opérateurs.

26 juillet 2018 : L'Arcep adopte une recommandation relative à la cohérence des déploiements des réseaux FttH

13 septembre 2018 : L'Arcep publie les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit à fin juin 2018. Ce trimestre confirme la progression continue du nombre d'abonnements et du déploiement du FttH.

23 octobre 2018 : Service universel : L'Arcep met en demeure la société Orange, opérateur du service universel, de respecter son obligation de qualité de service

6 décembre 2018 : L'Arcep publie les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit – abonnements et déploiements – à fin septembre 2018. Ce trimestre confirme la progression continue du nombre d'abonnements et du déploiement du FttH.

2.12 Site internet

Mis en ligne en juillet 2013, le site internet est un outil de communication au service de la commercialisation.

L'arborescence qui a été mise au point reflète la volonté de s'adresser à un public large mais aussi aux entreprises, collectivités et opérateurs usagers.

La mise en place du « look and feel » a nécessité d'utiliser les couleurs des logos du grand Dax pour créer une dynamique d'appartenance et donner une identité au projet facile à mettre en rapport avec l'environnement existant.



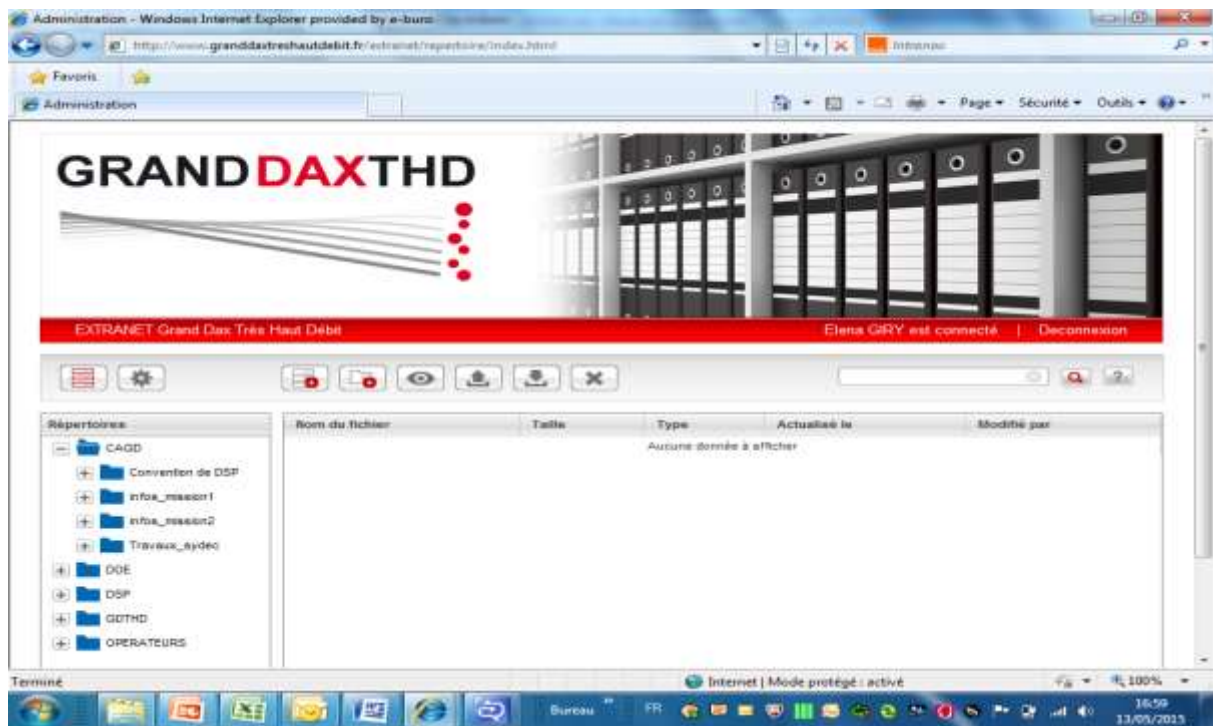
Fin 2018, les informations du site internet ont été actualisées.

Un point statistique sur la fréquentation du site Internet pour 2018 a été réalisé par la société HEURISKO¹. La page d'accueil et la page Particuliers sont les plus consultées, comme en 2017, . 5349 pages ont été consultées en 2018, à la baisse par rapport à 2017 (-28%). Le nombre de nouveaux visiteurs est également à la baisse (-18%) par rapport à N-1. Le taux de consultation est un peu plus élevé sur la premier trimestre de l'année 2018

La partie EXTRANET permet de mettre à disposition des opérateurs dans le respect de la législation les documents juridiques et techniques.

C'est aussi une plateforme d'échange documentaire avec la collectivité qui permet de travailler sur des documents lourds mais aussi de classer et/ou d'archiver des documents techniques volumineux.

¹ [Annexe 18: Statistique de fréquentation du site internet](#)



Enfin un serveur d'éligibilité a été mis au point qui permet à chaque habitant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax de voir quelle est sa situation par rapport au déploiement.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le compte rendu Financier s'attachera à présenter à la fois les investissements opérés sur la période mais plus généralement tous les flux ou générateurs de flux nécessaires à la plus grande transparence.

De plus seront annexés au rapport, les comptes de la société Grand Dax Très Haut Débit, approuvés par les commissaires aux comptes dans les formes prévues par la législation en vigueur¹.

3.1 Données économiques relatives à l'année écoulée (Usagers, Tarifs...)

L'année 2018 fut consacrée à la commercialisation des offres (FTTH, Fibre Optique Activée, Fibre Optique Passive, Hébergement).

3.2 Bilan, compte de résultat et tableau de financement retraçant l'ensemble des opérations afférentes à l'exécution de la Convention au cours de l'année écoulée, certifiés conformes par un Commissaire aux comptes et approuvés en Assemblée Générale

3.2.1 Bilan

BILAN 2018 (K€)					
		Réel			Réel
Actif	Immobilisations brutes	29 365	Passif	Capital social	3 880
	Immobilisations Incorporelles	20		Résultats	119
	Immobilisations Corporelles	29 345		Subventions d'investissement	8 431
	Immobilisations Financières	0		<i>Dotations théoriques réserve légale</i>	
	Amortissements cumulés	4 665		Réserve légale	
	Immobilisations nettes	24 700		Report à nouveau	- 2 250
	TVA à recevoir	521		Total Capitaux propres	10 180
	Créances	3 657		Dettes financières à long terme	5 725
	Créances clients	856		Fournisseurs	1 603
	Compte Courant trésorerie Orange	2 801		PCA liés aux IRU	11 372
	Trésorerie	2		Dettes fiscales et sociales	1
	Banques et Disponibilités	2			
	Charges Constatées d'Avances	-		Total Passif	28 880
Total Actif	28 880				

¹ Annexe 19 : Rapport de Gestion des Commissaires Aux Comptes de Grand Dax THD

a. Actif :

- Immobilisations « Brut » : **29 365 K€** engagés correspondant à :

	Qté	Mt K€
Plan Schéma Directeur	0	90
Equipe projet	59	2 660
Shelter NRO	7	385
Armoire PM	89	1 715
Lien NRO PM	89	3 423
Lien PM-PA	441	4 272
Lien PA-PB	5563	8 500
Site P1		681
Négo Syndical	886	299
DROIT DE PASSAGE POTEAUX		96
Supports aériens GDTHD	492	905
Contrat Obiane - SI pour l'offre FOA	0	165
Raccordement Client FOA	25	66
Raccordement client FTTH (PB-PTO)	14299	6 088
Externe (Site interne)	0	20
TOTAL		29 365

- Amortissements : **4 665 K€**
- TVA à recevoir : **521 K€** correspondant à de la TVA déductible pour **300 K€** et à de la TVA déductible sur provision pour factures non parvenues pour **221K€**
- Créances : **3 657 K€** de créance correspondant à
 - ✓ **5 K€** de créance client concernant l'offre FOA de l'utilisateur Adista
 - ✓ **14 K€** de créance client concernant l'utilisateur CCAS
 - ✓ **5 K€** de créance client concernant l'utilisateur CAGD
 - ✓ **640 K€** de créance client concernant l'utilisateur Orange
 - ✓ **191 K€** de provision pour Facture à émettre à l'utilisateur Orange (offre FTTH)
 - ✓ **2 801 K€** de solde du compte courant Orange
- Trésorerie : **2 K€** Le compte courant de Grand Dax Très Haut Débit est faible car les montants qui arrivent sur ce compte sont transférés sur un compte courant Orange pour le compte de Grand Dax Très Haut Débit. On retrouve ces montants en créances. A fin 2018, le montant transféré en créances est de **2 801 K€** soit un montant total de trésorerie de **2 803 K€**

b. Passif :

- **Subventions d'investissement : 8 431 K€** correspondant à
 - ✓ *10 664 K€ de subvention versées par la CAGD (soit à 100% de la subvention totale)*

DEMANDES DE SUBVENTIONS CAGD					
Etape	%	Montant	Date d'envoi	Réglée	TOTAL CUMULE
Sub. n° 1 : Garantie Construction	12%	1 279 680 €	07-mai-13	Oui	1 279 680 €
Sub. n° 2 : Premier APS FTTO	5%	533 200 €	03-juil-13	Oui	1 812 880 €
Sub. n° 3 : Plan schéma directeur FTTH	8%	853 120 €	30-août-13	Oui	2 666 000 €
Sub. n° 4 : Réception 1er site prioritaire	8%	888 311 €	11/04/2014	Oui	3 554 311 €
Sub. n° 5 : Réception 1er nœud de raccordement optique	8%	888 311 €	11/04/2014	Oui	4 442 622 €
Sub. n° 6 : Réception d'au moins 1 000 logements Traités	8%	888 311 €	24/11/2014	Oui	5 330 934 €
Sub. n° 7 : Réception d'au moins 16 000 logements Traités	8%	888 311 €	23/01/2015	Oui	6 219 245 €
Sub. n° 8 : Réception d'au moins 20 000 logements Traités	8%	888 311 €	06/08/2015	Oui	7 107 556 €
Sub. n° 9 : Réception d'au moins 25 000 logements Traités	17%	1 777 689 €	06/08/2015	Oui	8 885 245 €
Sub. n°10 : Ensemble du réseau réceptionné et engagements de couverture constatés	17%	1 778 755 €	05/05/2017	Oui	10 664 000 €

- ✓ *- 2 233 K€ de subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice (13K€ en 2014 - 371K€ en 2015 - 541K€ en 2016 - 726 K€ en 2017 - 582 K€ en 2018).*

- **Dettes financières à long terme : 5 725 K€** correspondent
 - ✓ *à un emprunt de 5 800 K€*
 - ✓ *à un remboursement partiel de 149 K€*
 - ✓ *aux intérêts sur emprunt de 74 K€*
- **Fournisseurs : 1 603 K€** correspondent
 - ✓ *aux dettes d'exploitation pour 777 K€*
 - ✓ *aux dettes sur les immobilisations pour 213 K€*
 - ✓ *autres dettes pour 612 K€*
- **Produits Constatés d'Avance liés aux IRU : 11 372 K€** correspondant à l'étalement des recettes de cofinancement du réseau FTTH.

3.2.2 Compte de Résultat

Années		
		2018
1	Services d'accès aux boucles locales optiques FTTO	84
2	Services d'accès aux boucles locales optiques FTTH	2 020
3	Services d'hébergement et de collecte sur site Montée en Débit (MeD)	64
4 (1+2+3)	Chiffres d'affaires	2 167
5	Salaires et charges de personnel	260
6	Dépenses d'exploitation technique	363
<i>6 bis</i>	<i>dont achats au sein du groupe actionnaire</i>	-
7	Dépenses d'exploitation commerciale	62
<i>7 bis</i>	<i>dont achats au sein du groupe actionnaire</i>	62
8	Impôts (hors IS), taxes et redevances	177
<i>8 bis</i>	<i>dont redevance pour frais de contrôle</i>	15
<i>8 ter</i>	<i>dont redevance d'usage GC France Télécom</i>	150
9	Frais de structure	91
<i>9 bis</i>	<i>dont achats au sein du groupe actionnaire</i>	64
10 (5+6+7+8+9)	Total des charges d'exploitation (hors amortissement)	953
12 (4-10)	Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	1 214
13	Investissements de 1er établissement et raccordements clients	1 216
14	Investissements d'extension	-
15 (13+14)	Total des investissements	1 216
16	Subventions publiques (flux)	-
17	Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice	583
18	Reprises sur amortissements et sur provisions (dont PGR)	-
19	Dotations aux amortissements et aux provisions (dont PGR)*	1 518
	<i>dont dotation aux amortissements de caducité</i>	-
20 (12+17+18-19)	Résultat d'exploitation	279
21	Produits financiers	- 10
22	Charges financières	150
23 (21-22)	Résultat financier	- 160
24 (20+23)	Résultat courant avant impôt	119
	<i>déficit reportable</i>	-
	<i>déficit imputable nouvelle loi des finances</i>	-
25	Impôts sur les sociétés	-
26 (24-25)	Résultat net	119

a. Chiffres d'Affaires : 2 167 K€

FTTH 2.020 k€ avec l'opérateur Orange dont

- +150k€ vs 2017 sur le récurrent avec un parc de clients raccordés qui passe de 10.666 à 12.412 à fin 2018
- et une augmentation de cofinancement de +5% (de 35% à 40%) en mai 2018

FTTO 84 k€ (+35k€ vs 2017) dont :

- 50 k€ FOP (CCAS, Obiane, CADGD et Orange)
- 33 k€ FOA (Adista)

Hébergement et MeD 64k€

- 61 k€ d'hébergement (Orange, Adista)
- 3 k€ de pré-dégroupage

b. Charges d'exploitation : 953 K€

- dont 260 K€ des charges de personnel
- dont 425 K€ des charges de sous-traitance (sous-traitance pour le recouvrement, le marketing, le contrôle de gestion...cf. contrats énumérés plus haut).
- dont 15 K€ de redevance frais de contrôle
- dont 150 K€ de redevance d'occupation
- dont 91 K€ de charges de structure (Tenue de comptabilité, CAC, loyer Pulséo, téléphone, fourniture de bureau ...)

3.2.3 Tableau de financement

TABLEAUX EMPLOIS - RESSOURCES		
Années		n k€HT constatés
		2018
		Réel
1	Investissements	1 216
2	Variations TVA à recevoir	- 298
3	Variation du poste clients	- 1 986
3 bis	<i>Dont Variation du poste clients IRU</i>	1 530
4	Distribution de dividendes	-
5	Remboursements des emprunts	-
6 (1+2+3+4+5)	Total Emplois	- 1 069
7	Capacité d'autofinancement*	1 054
8	Variation du poste fournisseurs	- 2 879
9	Variation du poste dettes fiscales et sociales (URSSAF, IS ...)	4
10	Augmentation du capital	-
11	Apports en compte courant	-
12	Subvention publique	-
13	Augmentation des dettes financières nouvelles	-
14 (7+8+9+10 +11+12+13)	Total Ressources	- 1 820
15 (15-6)	Variation de la trésorerie	- 752
16	Solde de trésorerie cumulé	2 929
17 (2+3-8-9)	Variation du BFR	591

Le tableau de financement est issu du business plan annexé au contrat de DSP

3.3 Plans prévisionnels de trésorerie de l'année suivante et comptes de résultats prévisionnels, actualisés au vu des réalisations passées.

Compte tenu des résultats de l'exercice à fin 2018, Grand Dax Très Haut Débit à prévu pour 2019 :

Flux de trésorerie (k€)	2 019
	BP 2019
Chiffre d'affaires	2 167
Charges d'exploitation	- 953
Variation de BFR	377
Cash flow d'exploitation	1 591
Subventions publiques	-
IS	-
Capex	- 1 216
Cash flow avant service de la dette	376
Cash flow cumulés	- 216
Produits financiers	- 10
Frais financiers dette senior	-
Tirage / remboursement dette senior	- 150
Cash flow apres service de la dette	216
Augmentation/diminution de capital	-
Dividendes	
Cash flow net	216
Trésorerie ouverture	2 929
Trésorerie clôture	3 145

3.4 Rapports établis par les Commissaires aux comptes et situation de trésorerie à la fin de chaque mois.

Le rapport des commissaires aux comptes est en annexe 11 du présent rapport.

Situation de trésorerie à la fin de chaque mois :

	Mouvements du mois 00-00	Mouvements du mois											
		01-18	02-18	03-18	04-18	05-18	06-18	07-18	08-18	09-18	10-18	11-18	12-18
Prélèvements		-1 676	-1 730	-958	-1 017	-1 341	646	-291 972	-759	-810	-769	-2 046	-2 660
Payments		-326 168	-1 559 110	-197 882	-611 427	-192 376	-88 474	-1 768 247	-105 020	-186 563	-210 074	-208 378	-157 090
Receipts		667 284	310 812	297 313	8 613	2 970	494 254	1 655 529	509 202	246 019	202 963	238 137	384 989
Solde ouverture	3 701 128												
Mouvements du mois		339 440	-1 250 027	98 473	-603 831	-190 747	406 426	-404 689	403 424	58 646	-7 880	27 713	225 239
Solde trésorerie mois	3 701 128	4 040 568	2 790 540	2 889 014	2 285 182	2 094 435	2 500 862	2 096 172	2 499 596	2 558 242	2 550 362	2 578 074	2 803 313

3.5 Liste des conventions ayant un objet financier passées avec des tiers

- Contrat d'Assurance pour l'exploitation maintenance du réseau
- Contrat Missions des Commissaires aux Comptes
- Contrat d'Externalisation de services de comptabilité
- Contrat pour la création et la maintenance du Site Internet et Extranet de Grand Dax Très Haut Débit
- Bail pour les locaux de Pulséo
- Contrat d'assistance (Management Fees)
- Contrat de Netting
- Contrat de prestation de soutien (Marketing, Contrôle de Gestion...)

- Contrat avec un notaire pour les redevances d'occupation
- Contrat d'établissement d'un réseau de télécom
- Contrat accès lignes FTTH
- Contrat appuis Aériens
- Contrat CEx
- Contrat FTTx
- Contrat BLO
- Contrat GC RCA
- Contrat d'intégration et de services d'exploitation (Obiane)

3.6 Tableau à jour des produits constatés d'avance

Le poste produits constatés d'avances s'élève à **11 372 K€** et correspond au cofinancement qui a été qualifié de « Contrat de service de locations longue durée ». Le CA a été étalé sur la durée du contrat de cofinancement, soit 20 ans.

3.7 Tableaux d'amortissement des biens de retour, et, le cas échéant, des biens de reprise de la délégation, décomposition de ces amortissements et leur durée.

(En K€)	Début d'exercice	Dotations et dépréciations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immos incorporelles IRU et autres				
Marques commerciales et FAS	16 040	4 010		20 050
Total immobilisations incorporelles	16 040	4 010	0	20 050
Immobilisations corporelles				
Matériels informatiques	0		0	0
Mobilier	0		0	0
Immo corporelles Concessions	3 131 256	4 645 003	0	7 776 259
Total immobilisations corporelles	3 131 256	4 645 003	0	7 776 259
Total amortissement	3 147 296	4 649 013	0	7 796 309

Grand DAX Très Haut Débit comptabilise des amortissements de caducité. Ces derniers sont calculés afin de répartir la charge nominale d'amortissement sur la durée restant à courir jusqu'à la fin de la concession¹.

¹ Annexe 20 : Tableau de répartition des biens et des amortissements associés

CONCLUSION

L'année 2018 a été une année de succès du point de vue de l'exploitation.

Les équipes se sont mises en place pour faciliter la vie de réseau et assurer une continuité avec le déploiement réussi.

Désormais une équipe dite d'exploitation est constituée pour animer au mieux la vie de réseau sur le périmètre contractuel

La qualité du réseau et ses performances sont à date à la hauteur des ambitions présentées au déléguaunt avec une performance de disponibilité optimale.

D'un point de vue commercial l'équipe locale et le groupe Orange s'attachent à faire venir sur le réseau FTTH ou FTTO de nouveaux Opérateurs. SFR pourrait bien entrer en commercialisation d'ici fin 2019

Des négociations de contrats cadres avec les opérateurs Free et Bouygues sont en cours.

Le réseau FTTO connaît un essor grandissant avec de nouvelles liaisons gagnées par les opérateurs présents sur le réseau grâce au travail des équipes locales auprès des collectivités et des entreprises du territoire.

Enfin la synergie avec les élus et les équipes opérationnelles de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax ont bien sûr permis d'arriver à ces résultats.

Grand Dax très haut Débit remercie la communauté d'Agglomération du Grand Dax et ses partenaires, sa Présidente, ses membres élus et son équipe opérationnelle, pour toute l'aide qui lui a été apportée dans l'exécution de ses missions.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Description des missions du projet

Annexe 2 : Extrait Kbis Grand Dax THD

Annexe 3 : Article Sud Ouest du 23/06

Annexe 4 : Communication sur OPHLM dans Grand Dax de 07/2018

Annexe 5 : Attestation d'assurance Responsabilité Civile et de Construction

Annexe 6 : Liste des conventions de servitudes

Annexe 7 : Exemple CR Comité de suivi

Annexe 8 : Courrier des Extensions

Annexe 9 : Rapport maintenance réseau FTTo/FOA

Annexe 9 bis: Rapport de maintenance réseau FTTH

Annexe 10 : Organigramme Projet Grand Dax – ENGIE

Annexe 11 : Rapport annuel de maintenance NRA ZO

Annexe 12 : Exemple maintenance préventive équipements FTTH

Annexe 13 : Exemple maintenance préventive NRO

Annexe 14 : Courrier de commercialisation FTTO

Annexe 15 : Courrier SFR

Annexe 16 : Réponse au courrier SFR

Annexe 17 : Pilotage de la qualité des données

Annexe 18 : Statistiques Fréquentation Site Internet Grand Dax THD

Annexe 19 : Rapport de Gestion des Commissaires aux Comptes de Grand Dax THD

Annexe 20 : Tableau de répartition des biens et des amortissements associés

Annexe 21 : Listes des biens de retour

GRAND DAXTHD



1 avenue de la Gare
CS 30 068
40102 Dax

www.granddaxtrèshautdébit.fr